

Communiqué de presse

Jeudi 12 mars 2020

**Ecosystem renforce son implication dans la filière des Déchets du Bâtiment
et lance avec l'ADEME un appel à projets « 50 maîtres d'ouvrage exemplaires »**

A l'occasion du grand rendez-vous de DEMOCLES sur la gestion durable des déchets du bâtiment, ecosystem a annoncé sa volonté de s'engager encore plus fortement avec l'ensemble des acteurs dans ce projet. Grâce au financement de l'ADEME, très impliquée sur ce dossier, ecosystem* a pu depuis plusieurs années contribuer à animer la dynamique des acteurs concernés pour leur fournir les premiers outils et études, dans le cadre de la plateforme collaborative DEMOCLES qui réunit les acteurs de la démolition et de la réhabilitation. Aujourd'hui, ecosystem et l'ADEME, dans le cadre de DEMOCLES, lancent conjointement un appel à projets sur le thème de la bonne gestion des déchets de chantier du bâtiment, baptisé « 50 maîtres d'ouvrage exemplaires ».

L'objectif consiste à accompagner les maîtres d'ouvrage qui souhaitent inscrire leurs futurs chantiers dans la cadre d'une démarche exemplaire en matière d'économie circulaire. Les lauréats bénéficieront de l'accompagnement par des bureaux d'études spécialisés pour conduire un état des lieux de leurs pratiques, leur proposer un plan d'action pour leur conduite du changement et en suivre la mise en place. Cet accompagnement pourra concerner un chantier test ou l'ensemble du périmètre d'intervention du maître d'ouvrage lauréat, « *Cet appel à projet est là pour aider les maîtres d'ouvrage qui hésitent à passer de l'intention à l'action* » précise Rym MTIBAA, coordinatrice de la plateforme collaborative DEMOCLES.

Sur les 46 millions de tonnes annuelles de déchets du bâtiment, les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) n'en représentent qu'environ environ 1%, mais « *potentiellement une grosse part de notre collecte de DEEE professionnels* » souligne Christian Brabant, directeur général d'ecosystem. A cet égard, le projet DEMOCLES est véritablement stratégique pour l'éco-organisme qui souhaite mobiliser tous les moyens nécessaires pour atteindre ses objectifs dans ce domaine.

ecosystem estime en effet, qu'il est possible d'isoler et donc potentiellement de collecter 200 000 tonnes de DEEE professionnels à condition que soit réalisé un diagnostic matériaux, produits et déchets approfondi avant toute démolition ou réhabilitation significative, permettant à la fois d'inventorier les équipements à déposer ainsi que leur destination future : réemploi s'ils sont en bon état ou recyclage conformément aux exigences de la filière agréée (obligation de dépollution le cas échéant). Dans tous les cas, la traçabilité du chantier jusqu'à l'exutoire final est une garantie indispensable du respect du cahier des charges des filières REP agréées (existantes et futures).

« *Identifier et tracer, ce sont là les clés du succès pour une gestion durable des DEEE professionnels issus des chantiers de démolition et de réhabilitation significative du bâtiment. Pour la filière DEEE l'enjeu majeur, c'est d'abord de s'assurer de la bonne dépollution de ces derniers. Pour l'ensemble de la chaîne des acteurs des déchets du bâtiment, la traçabilité permet de répondre à leurs objectifs spécifiques, tout en garantissant le respect des différents cahiers des charges et de la réglementation* » précise Hervé Grimaud, directeur général adjoint d'ecosystem, en charge des DEEE professionnels.

*lancé à l'origine par Récyclum (aujourd'hui intégré dans ecosystem)

« La REP bâtiment nous lance un défi d'innovation car c'est la première fois qu'une REP porte sur un secteur, le bâtiment, et non sur une catégorie de produits. Nous sommes déjà 4 éco-organismes et 2 REP concernées, s'ajouteront probablement des systèmes individuels, un ou plusieurs éco-organismes. Dans ce contexte, un dispositif robuste, garant de la traçabilité et de la cohérence des données tracées en s'appuyant sur une gouvernance rassemblant l'ensemble des acteurs est la condition incontournable pour réussir l'exercice » ajoute Christian Brabant.

Quelle que soit la forme juridique et les solutions réglementaires envisagées, suite à l'adoption de la loi anti-gaspillage pour l'économie circulaire, la traçabilité constituera le pivot de la réflexion collective.

ecosystem est prêt à mettre à disposition des acteurs son expérience dans la participation et l'animation de collectifs motivés par un même projet et se donne pour objectif de contribuer à l'émergence d'une nouvelle filière à haute valeur environnementale. *« Nous sommes prêts à contribuer à la naissance d'une entité avec qui nous serons, dans tous les cas, en contact étroit et avec qui nous aimerions partager les mêmes fondamentaux. Ce travail devra être mené en lien avec d'autres filières, REP ou non, car les intervenants sur un même bâtiment sont très nombreux »* ajoute Christian Brabant.

Réunis aujourd'hui en colloque, tous les acteurs du secteur du bâtiment se pencheront sur les évolutions règlementaires en cours et les deux sujets-clés que sont le diagnostic matériaux, produits et déchets et la traçabilité.

Contact presse : Agence Relations d'Utilité Publique

Pascale Hayter - pascale.hayter@agence-rup.net - 06 83 55 97 91

Hermine Chaumulot - hermine@agence-rup.net - 06 35 99 23 52